



**Une BIO
+ Humaine
+ Équitable
+ Engagée**



Les 3 garanties du label



**COMMERCE
ÉQUITABLE**



**AGRICULTURE
BIO**



**CONTRÔLE
INDÉPENDANT**

BIOPARTENAIRE

Le label équitable & bio

DISTRIBUER en
magasins bio



Réservé aux marques dédiées aux **magasins spécialisés**

Porté par un collectif d'entreprises et
d'organisations d'agriculteurs engagées en bio

Près de **20 ans d'expertise**

Pionnier sur le Commerce équitable origine France dès 2006

Dès 2022 : **50 % minimum** d'ingrédients équitables pour apposer le logo



Remettre l'humain au coeur des
relations



Un label **ASSOCIATIF**
et **TRANSPARENT**

Les spécificités de BIOPARTENAIRE

Les engagements du Commerce équitable

+

- La BIO
- Un dialogue tout au long de la filière
- Des engagements de long terme entre chaque maillon de l'agriculteur au porteur de marque
- Des pratiques sociales et environnementales tout au long de la filière
- Transparence et traçabilité



Les engagements du label



Rémunérer au **PRIX JUSTE** les producteurs



- Prix et volumes contractualisés sur 3 ans minimum
- Autonomie des producteurs et amélioration de leurs conditions de vie
- Solidarité face aux aléas



- Acquisition de compétences et renforcement des organisations de producteurs
- Soutien de projets collectifs locaux
- Filières durables garanties



SOUTENIR des projets de développement



Les engagements du label



Exiger des **DÉMARCHES**
SOCIALES et
ENVIRONNEMENTALES



- Assurer des emplois durables et sécurisés
- Préserver la biodiversité et la fertilité des sols
- Lutter contre le dérèglement climatique



- Défendre des relations commerciales équilibrées
- Être solidaire et citoyen par l'acte d'achat
- Des points de vente de proximité



DISTRIBUER en
magasins bio



L'association Biopartenaire



Un label **ASSOCIATIF**
et **TRANSPARENT**



- Un esprit coopératif pour un objectif non lucratif
- Une gouvernance et un fonctionnement démocratique
- Un projet participatif entre les producteurs et les entreprises

AG : entreprises et organisations d'agriculteurs impliqués dans les filières BIOPARTENAIRE®

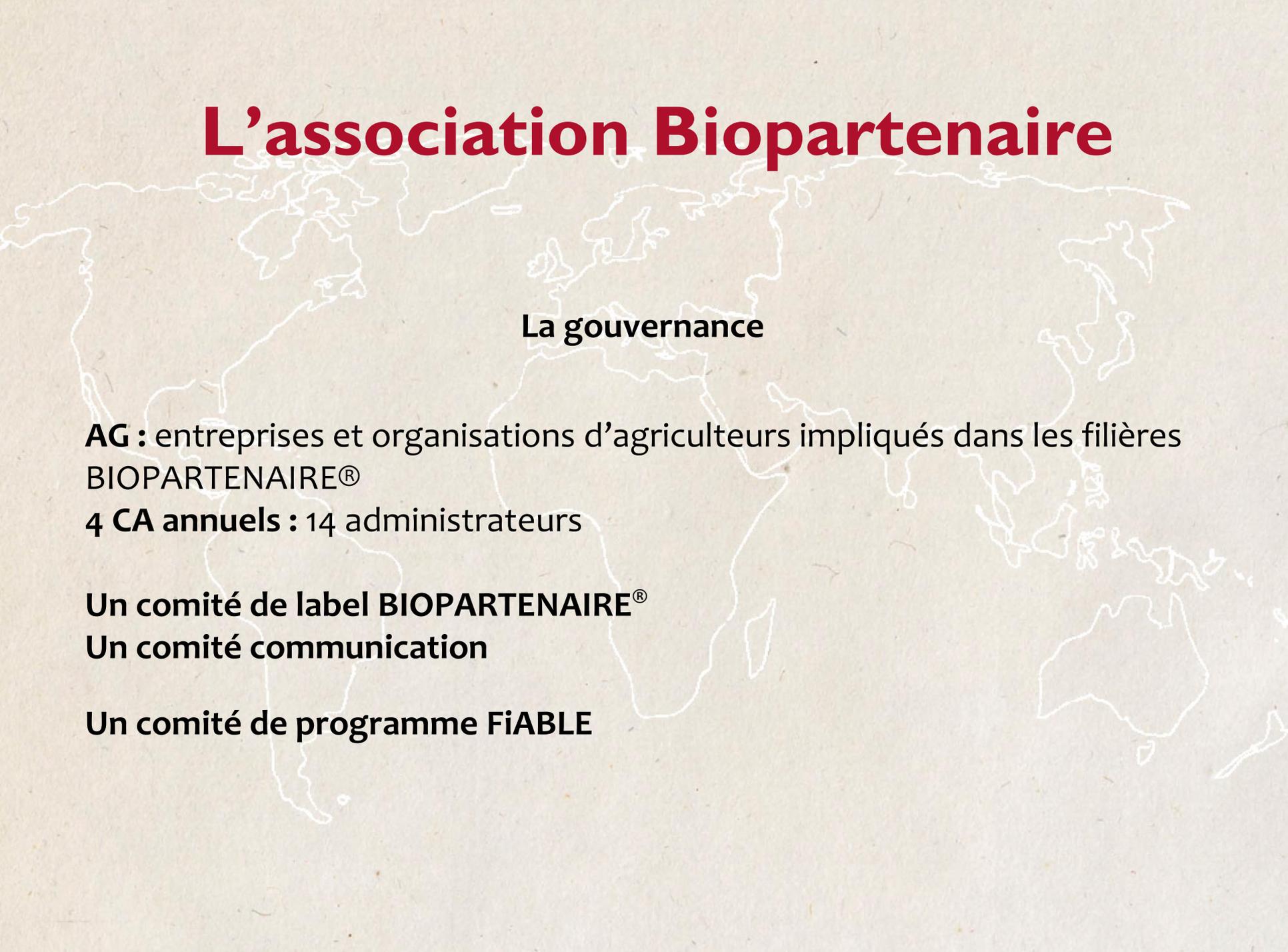
4 CA annuels : 14 administrateurs

Un comité de label BIOPARTENAIRE®

Un comité communication

Un comité de programme FiABLE

L'association Biopartenaire



La gouvernance

AG : entreprises et organisations d'agriculteurs impliqués dans les filières BIOPARTENAIRE®

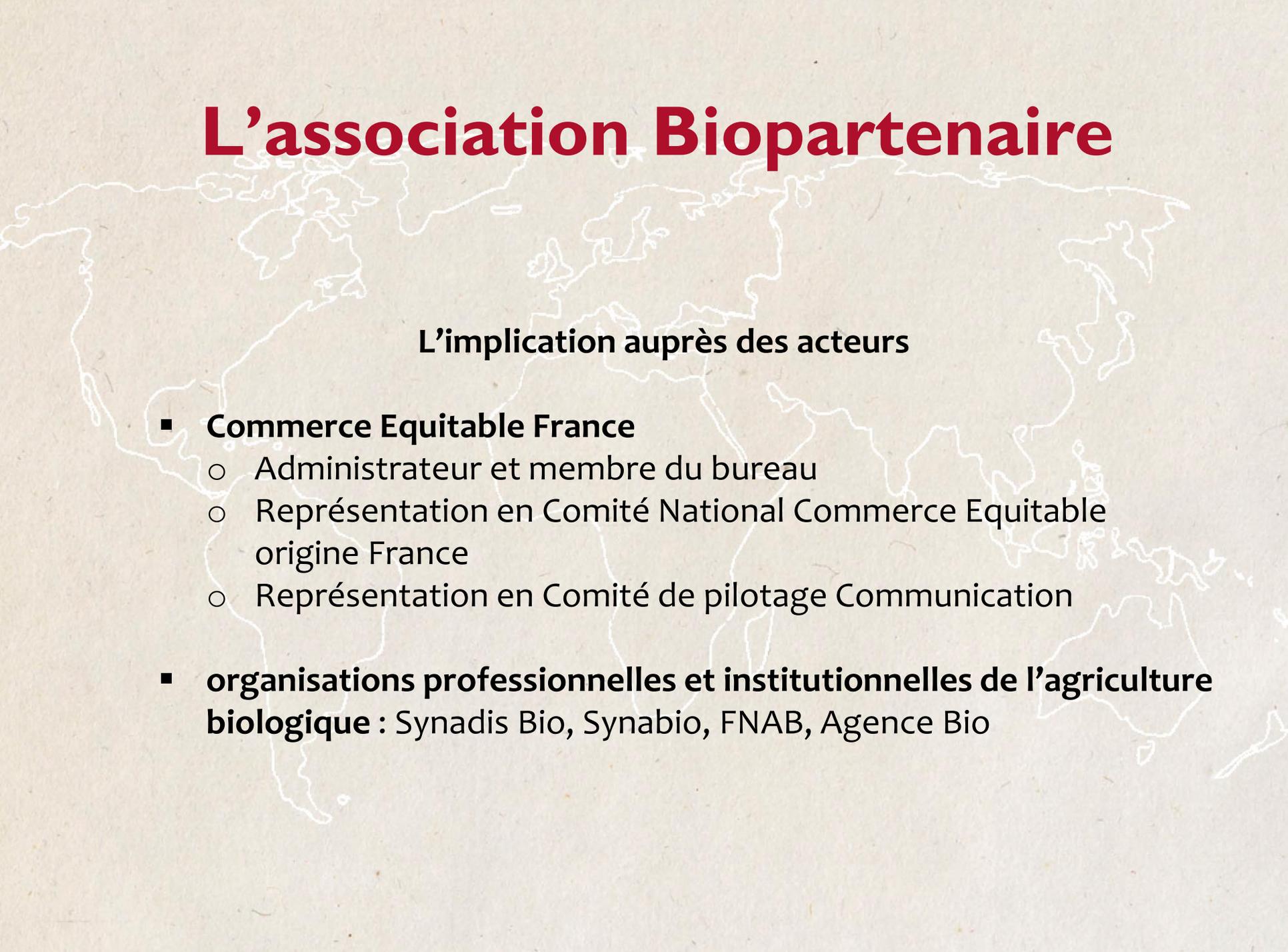
4 CA annuels : 14 administrateurs

Un comité de label BIOPARTENAIRE®

Un comité communication

Un comité de programme FiABLE

L'association Biopartenaire



L'implication auprès des acteurs

- **Commerce Equitable France**
 - Administrateur et membre du bureau
 - Représentation en Comité National Commerce Equitable origine France
 - Représentation en Comité de pilotage Communication

- **organisations professionnelles et institutionnelles de l'agriculture biologique** : Synadis Bio, Synabio, FNAB, Agence Bio

L'association Biopartenaire

Les actions

- L'accompagnement de filières
- Des actions commerciales et marketing
- Un partenariat avec le Synadis Bio



Une vision partagée avec le Synadis BIO

Synadis
BIO



*Des
engagements*

POUR UNE BIO

+ RESPONSABLE

+ PÉRENNE

+ ÉQUITABLE

- Un partenariat pour développer les références en magasins
- Engager les enseignes de la distribution sur les filières équitables

DISTRIBUER en
magasins bio



La Quinzaine du Commerce Equitable



POUR VOUS ORIENTER
DANS LA JUNGLE
DES LABELS,
**UN COUP
D'ŒIL SUFFIT.**



Votre repère
pour acheter bio responsable
www.biopartenaire.com



POUR ACHETER BIO
À UN PRIX AUSSI
JUSTE QUE
VOS VALEURS
**UN COUP
D'ŒIL SUFFIT.**



Votre repère
pour acheter bio responsable
www.biopartenaire.com



POUR Y VOIR CLAIR
DANS LE COMMERCE
ÉQUITABLE,
**UN COUP
D'ŒIL SUFFIT.**



Votre repère
pour acheter bio responsable
www.biopartenaire.com

9 distributeurs participent à l'opération de partenariat entre Biopartenaire et le Synadis Bio : **Bio & Co, Biomonde, GVA Bio, L'eau Vive, Les Nouveaux Robinsons, La Vie Saine, Naturalia, Natureo et Satoriz.**

En 2020, Biopartenaire c'est...

28 marques
engagées

En 2020, elles nous ont rejoint...



74 filières en France
et à l'international

60 adhérents

+ 800 produits alimentaires et cosmétiques

Les adhérents

Entreprises porteuses de marques


Agro Sourcing


ARCADIE


BELLEDONNE
Nourrit la Vie


BIO


bio idéal
idéalement bio


CHAMPLAT
Cuisinier & Conserveur


DANIVAL
CUISINE GOURMANDE


TISANES
le Dauphin
Si Bio ensemble depuis 1953


ÉCOIDÉES


ekibio
NOUS SOMMES LES CITOYENS DE LA BIO


MK
FACTORY


Emile
GROUPE
AGITATEUR
DU BIO
DEPUIS 1920


Chocolats
Frigoulette


GASCO
GRAINES D'EXCELLENCE


KAOKA
PLANTEUR DE CHOCOLAT


L'atelier
Guérande


LÖKKI
ÉLEVEUR DE BULLES


PAGÈS
MAISON FRANÇAISE DEPUIS 1859


MAM
ZELLE
CHOCO


MAISON
MENEAU
Depuis 1879
L'ARTISAN DES BOISSONS BIO
BORDEAUX


NATURE ET ALIMENTS


NS
nutrition
& santé
Réseau bio


QÉS
Qualité - Équité - Solidarité


terre d'Oc


Triballat
NOYAL

Les adhérents

En amont des filières



**APL Bio Seine
et Loire**

**BIO
ENGRAIN**



Jean et Lisette

**elixens
France**



PRONATEC



Les marques labellisées



Pourquoi être labellisée

- Cadre pour des filières pérennes et équitables : qualité et organisation de filière optimisées
- Sécurisation des débouchés et des approvisionnements
- Différenciation sur un marché de plus en plus concurrentiel
- Demande consommateurs
- Développement de projets



Comment être labellisée

UNE MÊME CHARTE D'ENGAGEMENTS

2 options de CONTRÔLE

en fonction des structures de filières et de la situation géographique des opérateurs



Référentiel
FiABLE

Elaboré et géré par
BIOPARTENAIRE
notamment pour
les filières
françaises



Référentiel
FAIR FOR LIFE

+ Options de contrôle
obligatoires pour labellisation
BIOPARTENAIRE® : BIO et
contrats pluriannuels tout au
long de la filière



FIABLE

Filières Attestées Biologiques Loyales et Equitables
Systeme de garantie géré par Biopartenaire

4 TYPES D'ENGAGEMENTS

- gouvernance participative :
 - entre agriculteurs
 - entre chaque maillon
- économiques
- sociaux et environnementaux
- traçabilité et communication



Une mise en œuvre progressive

1^{er} cycle contractuel
(3 ans)

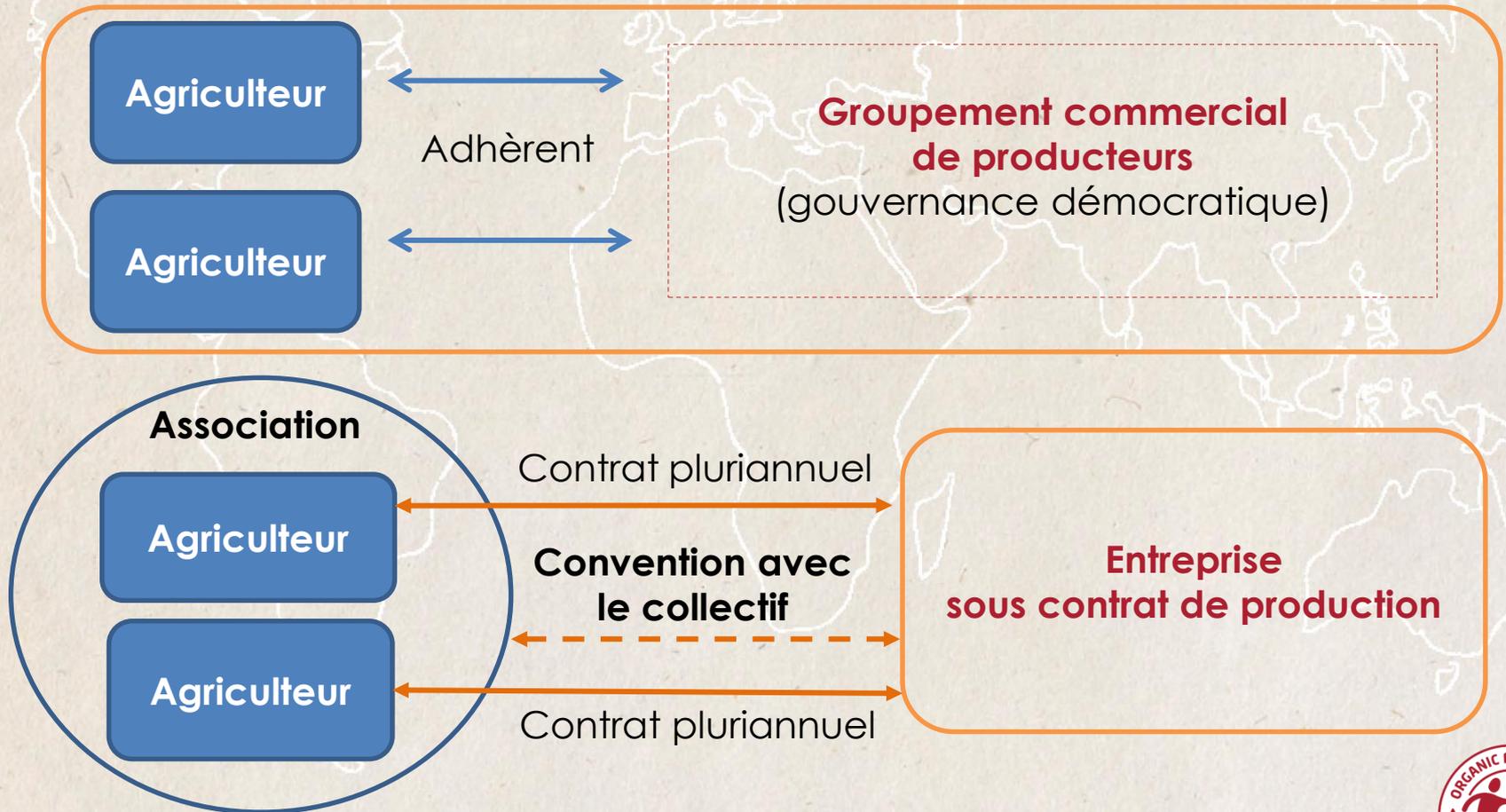
- **Gouvernance et relations commerciales équitables**
- **Fonds de développement**
- **Besoins et pratiques socio-économiques et environnementales**

2^{ème} cycle contractuel
(3 ans)

Mise en œuvre de projets collectifs et d'entreprises



L'organisation des agriculteurs



L'organisation des agriculteurs

- Document d'engagement :
 - fonctionnement démocratique
 - référent
 - médiateur
 - charte socio-économique et environnementale
- Travail sur les coûts de production
- Diagnostic collectif des enjeux et démarche de progrès
- Animation du partenariat et du projet



Engagements économiques

Contrat de 3 ans minimum => prix, volume, durée

- Prix de sauvegarde agriculteur et opérateur de production
- Prix de campagne > prix de sauvegarde
- Prix plafond recommandé
- Critères de détermination des prix : indicateurs amont et aval
- Clause de marché saturé

- Achat d'une matière première BIOPARTENAIRE tout en conditions équitables à l'agriculteur et à l'opérateur de production
- Transparence coûts recommandée

Fonds de développement



- Participation à hauteur de 1 % minimum des achats à l'opérateur de production
- Identifier besoins et attentes des agriculteurs
- Projet validé démocratiquement par les agriculteurs puis avec le partenaire
- Pilotage par collectif ou groupement recommandé

Engagements sociaux et environnementaux des agriculteurs



Bio obligatoire et charte d'engagements

Saisonnalité : pas de serres chauffées

Pas d'élevages ou cultures hors-sol

Adaptation aux conditions locales

Bien-être animal

Bonnes pratiques envers les salariés agricoles

Privilégier l'emploi permanent

Maintenir de la valeur ajoutée sur les fermes

Engagements sociaux et environnementaux des agriculteurs



Diagnostic collectif des enjeux

Bonnes pratiques envers les salariés agricoles

Démarche de progrès

Au regard du diagnostic collectif



Reconnaissance de démarches
existantes après validation par
le comité de programme

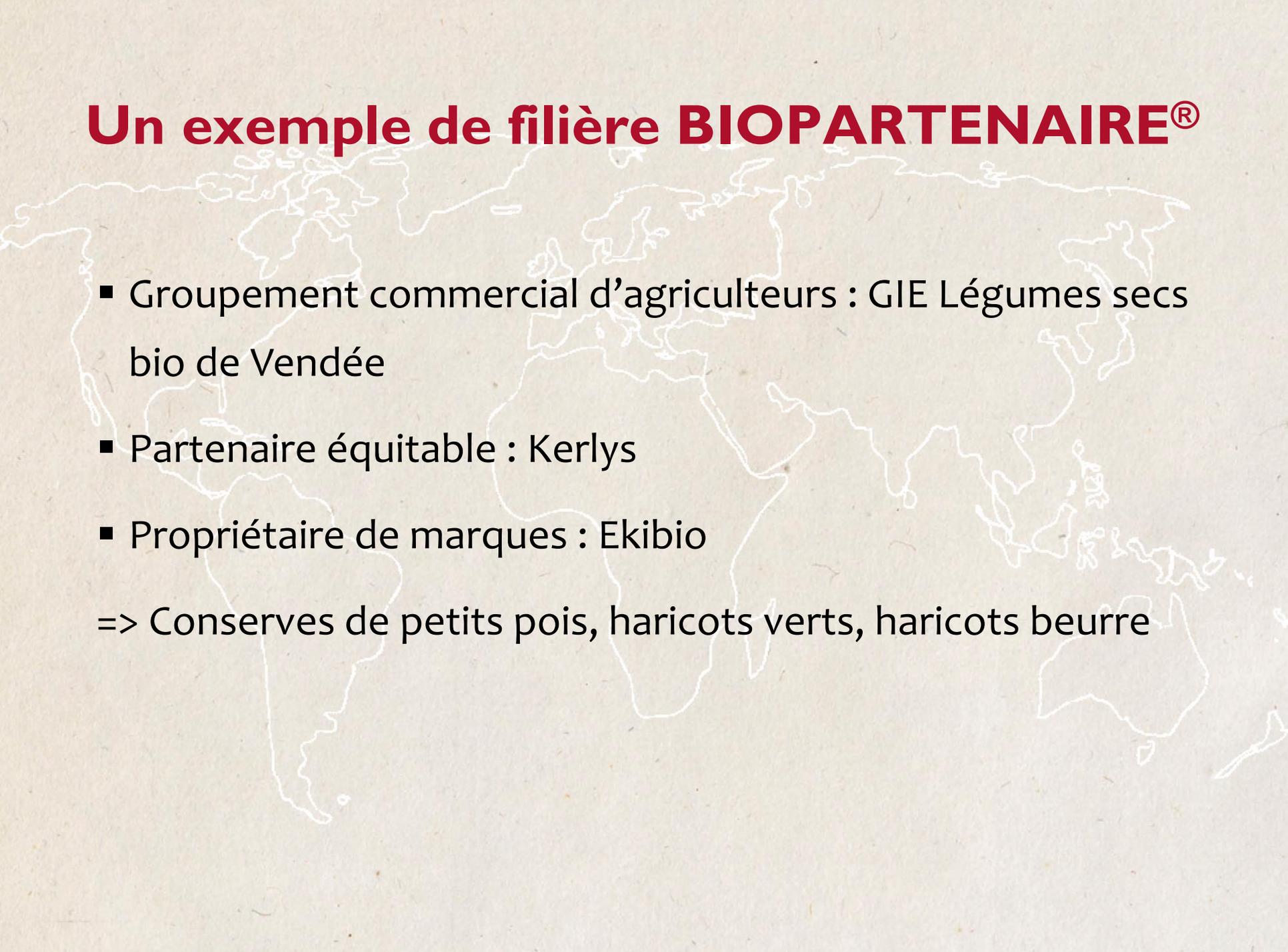
Engagements sociaux et environnementaux des entreprises



- Certification bio obligatoire
- Pas de travailleurs détachés
- Favoriser les emplois permanents
- Organiser le dialogue social
- Démarche de progrès type RSE (selon tailles)

Recommandation : limiter les échelles de salaires

Un exemple de filière **BIOPARTENAIRE**[®]



- Groupement commercial d'agriculteurs : GIE Légumes secs bio de Vendée
 - Partenaire équitable : Kerlys
 - Propriétaire de marques : Ekibio
- => Conserves de petits pois, haricots verts, haricots beurre

Suivez nos actualités

Sur notre site internet :

www.biopartenaire.com

Sur les réseaux sociaux :



[@BioPartenaire](https://www.facebook.com/BioPartenaire)



[/biopartenaire](https://www.linkedin.com/company/biopartenaire)



Plus d'informations

Déléguée Générale

Conseils et accompagnement filières, suivi des filières internationales

Claire Touret

claire@biopartenaire.com

Responsable du suivi des filières françaises et des référentiels

Oona Bijasson

oonabijasson@biopartenaire.com

